

ville de
Saint Jean
d'Angély



CANICULE, FORTES CHALEURS

PRÉSERVEZ VOTRE SANTÉ ET AIDEZ VOS PROCHES

**INSCRIPTION
REGISTRE
CANICULE**





PRÉSERVEZ VOTRE SANTÉ ! ... ET AIDEZ LES PERSONNES FRAGILES QUI VOUS ENTOURENT

RELAYEZ CE MESSAGE AUTOUR DE VOUS ! et pensez à le signaler

POUR QUI ?

- Personnes âgées de 65 ans et plus, isolées, résidant à leur domicile
- Personnes de 60 ans et plus reconnues inaptes au travail
- Personnes adultes handicapées

QUI FAIT LA DEMANDE ?

- La personne concernée
- Son représentant légal
- Un tiers : parent, voisin, médecin traitant, services sociaux...(une confirmation sera demandée à la personne concernée)

COMMENT S'INSCRIRE SUR LE REGISTRE ?

Compléter le formulaire de demande d'inscription sur le registre nominatif.
Le formulaire est disponible à l'accueil du CIAS ou à la mairie au Service Cap Séniors et Solidarité. Il est téléchargeable sur le site de la ville.
Vous recevrez ensuite une confirmation de votre inscription à votre domicile.

QUELLES MESURES SERONT PRISES ?

En cas de fortes chaleurs, une veille sera organisée, afin de s'assurer de votre bien-être et de votre sécurité.